

## Comité Parisien de la Libération

2022 DAC 361

SIMPA 185127 ; 2022\_00320 et 2022\_00321.

SIRET : 52402994900012

### 1. PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

- **Nom** : Comité Parisien de la Libération
- **Adresse** : 23 Allée de la 2ème DB 75015 PARIS.
- **Président** : Jean Rol-Tanguy
- **Vice-Présidents** : Jean-Claude Emorine et François Kaldor
- **Secrétaire Général** : Guy Hervy
- **Trésorière** : Denise Jourdan
- **Trésorier Adjoint** : Daniel Meric

**Objet** : Le Comité parisien de la Libération a pour but de maintenir groupées en tous lieux les organisations de la Résistance unies jusqu'à ce jour au sein du CPL en vue de coordonner leur participation à l'achèvement de l'épuration, à l'œuvre de reconstruction et de renaissance de la France, par la mise en application intégrale de la charte de la Résistance, dite « programme du CNR », à l'édification d'une paix juste et durable dans la sécurité internationale et enfin de défendre les intérêts moraux et matériels des personnes des deux sexes ayant participé à un titre quelconque à l'œuvre de libération du territoire pour la renaissance française.

**Date de dépôt des statuts** : 22 juillet 2009.

**L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville** : oui : convention pluriannuelle d'objectifs pour le fonctionnement de l'association

### 2. PRESENTATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

• **Analyse de la situation financière de l'association** :

L'association a enregistré, en 2019, une perte de 1 437 € pour un total des produits de 34 933 € et un total des charges de 36 370 €. Elle dispose d'une trésorerie d'un montant de 3 177 € soit 32 jours. L'association n'a pas de créances et ses dettes s'élèvent à 1 500 €.

En 2020, l'association n'a pas eu d'activité en raison de la situation sanitaire, elle n'a donc pas établi ni comptes ni rapport d'activité.

• **Analyse financière de la demande de subvention** :

- Coût des actions à subventionner : 40 000 € (JNR) et 5 500 € (fonctionnement)
- Montant de la subvention sollicitée : 10 000 € (JNR) et 4 000 € (fonctionnement)
- Montant de la subvention proposée : 10 000 € (JNR) et 4 000 € (fonctionnement)
- Compte d'emploi : provision mémoire

L'association sera invitée à revoir son budget fonctionnement en fonction de la subvention allouée.

• **Le budget prévisionnel Journée nationale de la Résistance 2022 :**

Subvention Mairie de Paris	10 000 €
Autres subventions	30 000 €
<b>Total des produits</b>	<b>40 000 €</b>

Achat de matériel et fournitures	11 800 €
Locations et divers	21 600 €
Charges diverses	6 600 €
<b>Total des charges</b>	<b>40 000 €</b>

**Le budget prévisionnel du fonctionnement 2022 :**

Subvention Mairie de Paris	4 000 €
Cotisations	1 500 €
<b>Total des produits</b>	<b>5 500 €</b>

Achat de matériel et fournitures	2 000 €
Publicité et publications	2 000 €
Charges diverses	1 500 €
<b>Total des charges</b>	<b>5 500 €</b>

**Subventions antérieures :**

- 2017 : 10 000 €
- 2018 : 10 000 €
- 2019 : 15 000 €
- 2020 : 2 500 €
- 2021 : 14 000 €

<b>3 – Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention</b>
---

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention **oui**
- passation d'une convention : oui CPO
- objet des subventions : fonctionnement et projet
- modalités de versement : en 1 fois
- contrôle *a posteriori* : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022).